

Diplomatie, RDC-ONU : Joseph Kabila plébiscité pour son bilan

LIRE EN PAGES 5-6-7

MACHINE À VOTER

La Ceni sollicite Londres

LIRE EN PAGE 12



AGITATION AUTOUR DU PROCESSUS ÉLECTORAL La Monusco débout l'opposition

LIRE EN PAGE 12

RDC-ANGOLA

**Signature pour
la création d'un
marché à la frontière
Kwango-Lunda !**

LIRE EN PAGE 8

PROVINCE

**Habillé juste
d'une serviette,
un monsieur
se retrouve nu
devant ses filles**

LIRE EN PAGE 10

EDITORIAL

**Quid de l'alternance
politique en RDC ?**

La République démocratique du Congo prépare la tenue des élections générales prévues, selon le calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), pour le 23 décembre 2018.

(Suite en page 2)

EDITORIAL

Cap pour les élections

(Suite de la page 1)

Ces élections sont appelées à préparer l'alternance politique dans ce pays, de sorte que, beaucoup de résolutions prises et déclarations faites dans les milieux politiques nationales et internationales mettent en exergue l'alternance politique que la Rdc doit préparer.

Dans l'opinion, l'alternance politique est différemment comprise. Pour certains dont ceux qui se réclament d'être de l'opposition politique, il s'agirait du changement de pouvoir au détriment de ceux qui en détiennent à ce jour. Ce qui justifie la fuite de certains anciens compagnons du chef de l'Etat en exercice vers l'opposition, tels sont les cas des activistes de G7 et de bien d'autres partis, hier de la Majorité politique, aujourd'hui, de l'opposition, pourvu qu'ils se retrouvent encore une fois dans un pouvoir qu'ils se rassurent d'avoir au bénéfice de l'alternance politique.

Pour d'autres, l'alternance politique se conçoit par le « diriger autrement » sans nécessairement que ceux qui détiennent le pouvoir puissent en céder démocratiquement aux autres s'ils ont encore la confiance du peuple souverain primaire. La vie étant dynamique et les défis de plus en plus nombreux à relever, c'est chaque jour que les programmes politiques sont appelés à être revus et présentés comme alternatives aux anciens.

C'est dans ce sens que l'alternance politique doit se concevoir. L'alternance politique ne minimise pas les acquis et pour des pays comme le nôtre, les plus grands acquis sont l'unification du pays, la confirmation de la souveraineté de la RDC face aux ingérences et dictats de certaines puissances, l'ouverture politique susceptible de favoriser la cohésion nationale. C'est sur ces trois acquis que s'assoient les programmes de stabilisation et de relance économique, la poursuite du processus démocratique, la politique de décentralisation au regard de la grandeur du pays. L'histoire politique de la RDC le démontre bien.

Ce ne sont pas des discours insultants à l'égard de ceux qui se sont sacrifiés pour remettre sur le rail un pays qui était déjà en lambeau qui font l'alternance politique, au risque de n'être que le "ôtes, toi de là que je m'y mette", et comme un groupe théâtral de Kinshasa avait caricaturé "tour na biso" (notre tour maintenant). Mais c'est plutôt des discours susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes de l'heure, et des discours prononcés avec assurance par ceux qui ont effectivement la détermination de continuer ou de servir le pays sans qu'ils ne soient que des valets de ces puissances qui ont condamné le pays à ne jamais jouir de ses richesses.

Sinon, comment pouvons-nous parler d'alternance politique avec juste des chasseurs des postes qui parcourent les officines étrangères pour recevoir des ordres et que leur vie, le fonctionnement de leur parti ne reflètent le modèle de projet de société susceptible d'accrocher la population.

UDPS Tshibala : « On ne créera pas un parti politique » !



Le porte-parole de l'UDPS Tshibala, Théo Fele, a indiqué à Kinshasa le jeudi 12 avril que son parti ne compte pas prendre un autre numéro d'enregistrement au ministère de l'Intérieur pour l'identification d'un parti politique.

Théo Fele, porte-parole de l'UDPS aile Bruno Tshibala a été l'invité de la radio Top Congo pour s'exprimer sur la situation de l'heure, notamment l'option du CNSA de ne reconnaître qu'une seule UDPS, et le bilan de la primature du premier ministre.

Créer un nouveau parti politique

Mécontent de cette question, il a rétorqué que, Tshibala n'a jamais créé un parti politique qui s'appellerait UDPS Tshibala. « Nous, on n'a pas besoin de créer un autre parti politique, parce que l'UDPS existe déjà et c'est là où nous sommes ».

S'agissant de CNSA qui a levé l'option de reconnaître le groupe rival, Theo Fele a enfoncé le clou : « quand nous prenons le rapport tel que présenté par cet organe, nulle part on ne lui donne le mandat de valider ou d'invalider un parti politique d'après l'accord de Saint Sylvestre. Les partis politiques sont gérés par le gouvernement via le ministère de l'Intérieur. Il a outrepassé ses pouvoirs, car le CNSA est une institution conjoncturelle taillée sur mesure qui allait être dirigée par une personne de très forte moralité, et Minaku l'a donné à n'importe qui, et les récipiendaires en abusent. Je pense que ceux qui sont à sa tête s'y retrouvent par un fait du hasard. »

Le bilan de la primature Tshibala

Selon ce proche du premier ministre, ce dernier n'applique pas le plan de l'UDPS, s'il faut se référer dans ce qui a été mentionné dans son cahier de charge « qui se limite dans l'organisation des élections, la paix dans le grand Kasai... tous ces aspects sont en train d'être effectif petit à petit. Et d'ailleurs, dans le grand Kasai, a-t-il affirmé, il n'y a plus de guerres ». Pour ce qui est du social, « c'est un vaste champ, les fonctionnaires restent peut être les témoins qui peuvent au moins témoigner sur le 1 milliard de dollars comme matelas en ce qui concerne le budget. A son arrivée, on avait des lacunes pour commencer le travail ».

Lévi Mamvilako

CONFÉRENCE DE GENÈVE

L’Onu coupable de tricherie

Dans sa lettre d’excuse et de rétractation adressée au Gouvernement congolais, l’Onu laisse éclater une forme de malhonnêteté qui collera pendant longtemps à l’organisation planétaire.

La correspondance nous apprend que la classification L3 appliquée à la Rdc était circonscrite dans un délai de 6 mois. Soit d’octobre 2017 à avril 2018. Elle nous révèle aussi qu’elle ne s’appliquait pas à tout le pays, mais concernait les régions du Kasai, quelques territoires du Sud-Kivu et des territoires de la nouvelle province de Tanganyika dans l’ex Grand-Katanga.

A la loupe

Analysons les faits. Les classifications de l’Onu en matière de crise humanitaire s’appliquent aux pays. Ils constituent une sorte d’identifiant international, de code permettant le décryptage de la situation globale d’un pays.

Il est donc faux de prétendre qu’en ce qui concerne la Rdc, elle ne s’appliquait pas à tout le pays. Certes, la crise humanitaire au Congo-Kinshasa concerne quelques coins du pays. Mais lorsque les donateurs sont mobilisés, ils répondent non par rapport à une situation sectorielle, mais à l’image globale que la classifica-

tion leur envoie du pays concerné.

Ce n’est donc pas pour amuser la galerie que le Gouvernement congolais a protesté contre cette classification qui la mettait au même diapason de crise que la Syrie et le Yemen.

La Syrie émerge à peine d’une situation de chaos généralisée. Le Yemen, lui est encore loin de se tirer d’affaires. Comment peut-on se permettre de faire croire au monde que la situation en Syrie n’est pas différente de celle de la Rdc ?

Il est autant faux de nous raconter que la classification couvrait une période de 6 mois. Cela pour autant que dès le lancement de la classification, l’Onu a triché. En effet, au mois d’octobre 2017, la région du Kasai, principale motivation de la conférence des donateurs, était déjà redevenue indiscutablement stable. A preuve : l’enrôlement dans cette partie de la République qui a été lancé fin septembre 2017.

Moralité

Donc avoir procédé à la classification L3 en cette période-là, relève de l’escroquerie. Il apparaît ainsi, avec le recul pris par rapport au dossier, que pour faire sensation et piquer le plus de magot possible

aux donateurs, les initiateurs de la conférence ont choisi de mettre pleins les gaz concernant la classification.

Loin de répondre à la réalité du terrain, celle-ci se voulait plutôt comme une simple stratégie de mobilisation des fonds. Manœuvre très risquée pour la crédibilité des nations unies.

Mais n’est besoin de s’émouvoir outre mesure face à l’arnaque. Elle entre dans l’ordre normal du fonctionnement des choses. Justement, une enquête de Jeune Afrique a eu à révéler en son temps que les projets prétendument humanitaires sont fondés sur une vaste opération de rétro commissions malsaines et nauséuses.

Dans les cas les moins révoltants, 50 pour cent des fonds relevés reviennent aux initiateurs des projets, sous le couvert du volet exécution des projets. Mais il y a des cas où 70 pour cent sont soufflés aux destinataires initialement invoqués.

Tout indique que la conférence de Genève n’échappe pas à cette tradition. Voilà pourquoi il a fallu transiger avec des principes sacrés et jongler avec la classification en matière de crise humanitaire.

MAGG MIKOMBE

ALTERNANCE ET INVESTISSEMENT EN RDC

La Grande Bretagne propose un marché des dupes aux Congolais

En séjour au Congo-Kinshasa, la ministre britannique pour l’Afrique a appelé de tous ses vœux des élections crédibles cette année. Appel soutenable et appréciable dans l’actuel contexte du pays où seules les élections s’imposent comme la solution incontournable à la crise.

Mais la suite du speech de la pléni-potentiaire de Londres inquiète plus d’un observateur. L’hôte de la Rdc circonscrit le sens de son appel pressant en ces termes : « Le monde est prêt à investir en RDC, en ses habitants et son économie. C’est seulement grâce aux élections que nous allons poser les bases de cette croissance future et de la stabilité – qui assureront un avenir plus prospère pour tous les Congolais ».

Cet engagement solennel a été pris au cours du point de presse que l’officielle de la Grande Bretagne a animé le jeudi 12 avril dans la capitale Kinshasa.

On voudrait très volontiers croire cette dernière. Mais comme tout chat échaudé, nous avons peur même de l’eau froide. Partant, les Britanniques doivent nous dire où était cet élan de générosité dont nous avions tant besoin pour décoller après les élections incontestées et crédibles de 2006.

Dans la vie il faut apprendre à ne croire qu’aux actes et non aux promesses. Qu’est-ce qui a changé aujourd’hui pour que Londres nous annonce soudainement le paradis pour 2019 ?

En tout cas, ce marché qui sent la duperie à plein nez ne saurait émouvoir les Congolais authentiques. **MIK**

Diplomatie, RDC-ONU : Joseph Kabila plébiscité pour son bilan



«... A l'heure qu'il est, c'est la RDC, sous le leadership de Joseph Kabila, et non plus la communauté internationale, qui dicte les règles !»

«Permettez-moi de réitérer mon point de vue selon lequel la RDC a enregistré des progrès considérables depuis ma dernière visite dans votre pays, qui remonte à plus de 15 ans. Il y a eu des améliorations dans l'infrastructure; Kinshasa, comme d'autres villes, est devenue une ville africaine moderne. Il y a plus d'enfants qui vont à l'école et ont accès à l'éducation, moins d'enfants meurent et plus des femmes survivent à l'accouchement. Votre gouvernement a presque doublé son investissement dans le secteur de la santé publique et le taux d'immunisation s'est considérablement amélioré»...

Voici le tableau des progrès réalisés par la RDC, sous le leadership de Joseph Kabila, tel que peint par l'ONU, à travers une correspondance adressée au gouvernement congolais, en date du 3 mars dernier, par son Secrétaire Général Adjoint aux affaires humanitaires, le Britannique, Mark Lowcock.

Pour bon nombre d'observateurs objectifs, il s'agit là d'une vérité, longtemps étouffée, qui vient d'éclorre dans des circonstances particulières, et de la part, d'une institution qui, depuis la nuit des temps, se fait passer pour «la bouche et le bras du monde».

En jargon, on parle d'un équilibre des forces et rien d'autre !!

Niveau humanitaire : face à la détermination de la RDC, l'ONU reconnaît sa manipulation

«... Je vous écris personnellement pour vous faire savoir que nous avons écouté attentivement vos préoccupations au sujet de la désignation de la crise humanitaire en RDC. Les Nations Unies désactiveront la désignation L3 plus tard ce mois-ci», a poursuivi Mark Lowcock dans sa correspondance.

Les Nations Unies reviennent finalement sur la classification de la crise humanitaire en RDC, tout en présentant ses excuses auprès du gouvernement congolais.

Pour beaucoup d'observateurs habituels, il ne s'agit nullement d'une erreur, comme semble le présenter l'ONU mais plutôt d'un gros mensonge, monté de toutes pièces, dans le seul but de saper sur le plan international l'image de la RDC, de ses dirigeants et de décourager, par ricochet, les potentiels investisseurs.

(Suite en page 5)

Joseph Kabila fait de la souveraineté de la RDC une obsession quasi permanente

(Suite de la page 4)

Sinon, comment comprendre que les «experts» de l'ONU soient si incompetents au point de placer la RDC à la position la plus élevée en urgence humanitaire, au même titre que la Syrie, le Yémen ou l'Irak ?

Par cette activation humanitaire, la RDC était classée par l'ONU comme «un pays à haut risque».

Comprenez qui pourra.

Dans ce cas, comme dans bien d'autres, le Président RD Congolais avait compris que la souveraineté de son pays était mise en jeu et qu'il fallait agir avec tact, tout en restant très ferme sur le fond.

Face à la situation, le 24 mars, Joseph Kabila préside une réunion inter-institutionnelle au cours de laquelle le gouvernement congolais annonce sa non-participation à la réunion des donateurs prévue le 13 avril à Genève, en Suisse.

Vous conviendrez avec moi qu'au-delà de ce «mea culpa et de ce rétropédalage» de l'ONU et de la communauté humanitaire internationale, que nous soyons, en droit, de nous poser cette pertinente question : «pourquoi ce brusque revirement de l'ONU face au niveau de la situation humanitaire en RDC?»

Plusieurs observateurs objectifs conviendront avec moi que l'ONU était bien contrainte de capituler grâce au courage politique d'un homme, Joseph Kabila, qui, au nom de la souveraineté nationale, et comme par le passé, est prêt à mettre en péril son fauteuil et son intégrité physique en affrontant les décisions jugées injustes contre son pays - qu'elles viennent «des puissants du monde» ou des institutions qui se sont donné comme prérogative d'agir sur le devenir du monde, comme c'est le cas présentement avec l'ONU.

Les Émirats Arabes Unis respectent la souveraineté de la RDC

Dans une note verbale datée du 6 avril 2018, adressée au gouvernement congolais, les Émirats Arabes Unis soutiennent la décision de la RDC de ne pas prendre part à la réunion humanitaire prévue le 13 avril prochain à Genève tant que ses revendications légitimes ne seront pas prises en compte: «...Si la République Démocratique du Congo ne soutient pas cette conférence, les Émirats Arabes Unis n'y participeront pas...»

Alors, où sont passés les Samy Badibanga, Moïse Katumbi, Denis Mukwege et autres ONG congolaises financées par l'extérieur et qui n'ont trouvé mieux à faire qu'à critiquer cette mesure gouvernementale, et ce pour leurs propres intérêts, politiciens, personnels et égoïstes ?

Pathétique !

Joseph Kabila, le souverainiste ou "élève indocile", c'est selon

De l'analyse de ses dires et de ses actes politiques, ajoutez à cela des témoignages de quelques-uns de ses collaborateurs, on en arrive à la conclusion selon laquelle Joseph Kabila fait de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC sa «forteresse impénétrable».

Grandi aux côtés d'un «Lumumba réincarné», son défunt père Laurent Désiré Kabila, l'actuel Président RD Congolais, déjà très jeune, a appris cette dure réalité selon laquelle les pays occidentaux et leurs institutions supramondiales n'ont qu'une seule idéologie, celle «du contrôle des États» considérés à leurs yeux comme étant «faibles», avec en toile de fond une main mise sur leurs richesses.

Derrière ce visage humaniste que véhiculent ces acteurs internationaux se cache, en réalité, une autre, plus cruelle : la poursuite et la sauvegarde de leurs intérêts et ceux de leur peuple au détriment des premiers bénéficiaires et ce, à n'importe quel prix..., même au prix du sang.

Les différentes guerres d'invasion, imposées à notre pays depuis 1998 et qui se transforment aujourd'hui en «guerres asymétriques» de type terroriste, en sont les parfaites illustrations. Sans oublier, bien-entendu, ce plan de balkanisation toujours suspendu sur la tête de la RDC comme une épée de Damoclès.

Joseph Kabila fait de la souveraineté de la RDC une obsession quasi permanente.

Quelques jours à peine après son arrivée au pouvoir en 2001, Joseph Kabila en donne la portée. De Paris où il rencontre le Président Français Jacques Chirac, à Bruxelles avec le Premier Ministre belge Guy Verhofstadt ou à Washington avec son homologue George W. Bush et le Général Colin Powell, lors de son premier périple diplomatique euro-américain fin 2001, il plante le décor.

Au cours de ses différents échanges, le jeune Président Congolais sait remettre la question de la souveraineté de la RDC au centre des préoccupations de différents partenaires, tout en faisant montre d'un leadership que nul n'avait osé remettre en question. Tout ceci se passe alors qu'un bon nombre d'observateurs émettent des doutes sur ses capacités à diriger un pays 80 fois plus grand que la Belgique, et encore aux multiples défis d'ordre sécuritaire et économique, un pays en lambeaux dont venait d'hériter son père deux ans et demi plus tôt. Il a 29 ans seulement.

(Suite en page 6)

Confirmation de la souveraineté de la RDC à travers le secteur minier

(Suite de la page 5)

À ses débuts, Joseph Kabila est présenté par ses détracteurs comme le «protégé» de l'Occident et de l'Onu alors qu'il s'agissait d'une mauvaise interprétation de l'attitude de certains acteurs au sein de la communauté internationale qui voulaient jouer au «protectorat» de la RDC et de son jeune Président avec la Belgique en tête, pour des raisons bien évidentes.

Ils seront tous très vite déçus, à cause de cette mauvaise perception des choses et de la personne-même de Joseph Kabila.

« ... Peut-être se sont-ils rendus compte que je ne suis pas aussi maniable qu'ils croyaient...Que je ne reçois d'ordre de personne, sauf de mon peuple...». (Interview de Joseph Kabila avec Colette Breackman, journal le Soir, le 12 mai, 2009).

Confirmation de la souveraineté de la RDC à travers le secteur minier

Face aux promesses fallacieuses et non-tenues de la communauté internationale, Joseph Kabila se tourne vers le secteur minier de son pays pour répondre aux attentes de la population et amorcer son vaste plan de développement. C'est dans ce contexte qu'il résilie le contrat léonin liant le groupe minier Canadien First Quantum au gouvernement congolais.

Malgré les nombreuses pressions politiques, judiciaires et autres critiques stériles, Joseph Kabila reste de marbre. La société First Quantum sera contrainte de quitter la RDC par la petite porte, aux conditions du gouvernement congolais.

Une fois de plus, Joseph Kabila avait vu juste et à temps. Aujourd'hui, c'est la même compagnie canadienne, First Quantum, qui est sommée de payer une amende de 8,07 milliards USD par le gouvernement zambien à titre de «taxes impayées» !

Au mois de septembre 2007, le gouvernement enfonce le clou avec la signature d'un deal avec Beijing, le fameux «contrat chinois» privilégiant les intérêts nationaux de la RDC.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette décision souveraine du gouvernement congolais, concernant ses propres minerais, est très mal accueillie par certains gouvernements, milieux d'affaires et institutions occidentaux alors que pour bon nombre d'observateurs, ce contrat voulait justement servir de leçon à tous les Occidentaux qui, pendant très longtemps, et sans intérêt, ont toujours prétendu avoir un quelconque rôle de gérer à leur guise les ressources minières de la RDC.

«...Mais cette politique s'oppose peut-être aux intérêts de ceux qui pensent que l'on peut encore venir piller notre pays et conclure des contrats tels que ceux que nous sommes en

train de renégocier, une démarche qui rencontre beaucoup de résistances. Récemment, la Banque Mondiale, le FMI nous ont donné 300 millions de dollars pour faire face à la crise. Dans le même temps, j'ai appris que la Roumanie avait, elle, reçu 12 milliards de dollars...Alors que nous, nous sommes 65 millions d'habitants ! En fait, je considère qu'on est seuls, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes....C'est ce qui explique pourquoi nous avons décidé de travailler avec les Chinois, comme d'autres pays d'ailleurs. Nous avons avec les Chinois un rapport d'égal à égal, 'gagnant-gagnant'...En 2001, 2002, 2003, j'avais multiplié les déplacements en Occident...Mais finalement, au vu du peu de réalisations, de partenariats véritables, j'ai freiné ce type de voyages. Le tourisme ne m'intéresse pas». (Interview de Joseph Kabila au journal le Soir, 12 mai, 2009)

2018, Promulgation du nouveau code minier congolais

Depuis le dépôt du projet du nouveau code minier congolais au Parlement, nous avons assisté à une véritable campagne de lobbying aussi intense que discrète, de la part des «puissants miniers du monde» qui souhaitaient son réexamen avant sa promulgation par le Chef de l'État RD-Congolais. Cependant, en dépit des menaces, des chantages, usant de la souveraineté de la RDC, le Président Joseph Kabila a promulgué en date du 9 mars 2018 ce texte tel que reçu du Parlement congolais.

Au regard de toutes les situations évoquées, il est plus que clair aujourd'hui que la défense de la souveraineté nationale de la RDC est l'un des soubassements du contentieux entre le Président de la République et tous ceux qui, de l'extérieur, tentent par tous les moyens et sous différents prétextes, notamment l'organisation des élections, la machine à voter, le respect de l'accord de la St Sylvestre, de lui faire payer pour ce qu'ils considèrent comme son «indocilité».

Cependant, sur terrain, les choses ne se passent pas comme ils auraient souhaité. En effet, les mesures de rétorsion diplomatiques de la RDC contre la Belgique, avec la fermeture des consulats belges, de l'agence de l'aide au développement, de la maison Schengen et de la diminution des vols de Bruxelles Airlines en passant par la décision de sa non-participation à la réunion des donateurs à Genève, le financement intégral du budget électoral par le gouvernement congolais, la promulgation du nouveau code minier et la décision du gouvernement congolais exigeant de la Monusco de faire ses valises dans deux ans, les observateurs avertis de la scène politique congolaise sont unanimes pour affirmer : à l'heure qu'il est, c'est la RDC, sous le leadership de Joseph Kabila, et non plus la communauté internationale, qui dicte les règles.

Guy Momat/Analyste Politique

LOI SUR LA RÉPARTITION DES SIÈGES

Le Gouvernement et le Parlement sur le grill

La Commission électorale nationale indépendante peut faire pattes blanches. Elle a lancé le marathon du dernier virage du processus électoral. Le lundi 9 avril, en effet, elle a déposé, par son vice-président, Norbert Basengezi, le projet de loi sur la répartition des sièges auprès du Gouvernement largement représenté pour la circonstance. La cérémonie a eu lieu au ministère de l'intérieur en présence de plusieurs membres du Gouvernement.

Au regard des contraintes pressantes du calendrier électoral, il est important de souligner que la centrale électorale congolaise a tenu le pari des délais. Obligation a été faite de rendre disponible ce projet de loi au parlement entre le 7 et le 13 avril.

Parvenu au Gouvernement le lundi 9 avril, ce dernier a largement le temps de le relayer à l'hémicycle. Au plus tard le vendredi de cette semaine, ce projet de loi doit atterrir au Palais du peuple. Mais, le vi-

ce-premier ministre, ministre de l'intérieur doit rapidement convoquer la réunion interministérielle pour statuer sur la loi avant que le Conseil des ministres statue sur la loi et l'adopte avant son transfert au parlement.

L'exécutif devra donc mettre les bougies doubles en vue de ne pas faire démentir le calendrier électoral. Lequel donne au Parlement 10 jours francs pour envoyer le dossier au Président de la République, soit du samedi 14 au lundi 23 avril.

A son tour, le Chef de l'Etat est attendu pour promulgation de la loi au plus tard le mardi 8 mai 2018.

Laquelle de ces différentes institutions du pays prendra le risque de ne pas respecter les délais ? La Ceni a déjà tiré ses marrons du feu. Toute l'attention de l'opinion nationale est tournée en direction des autres institutions intervenant dans le processus de promulgation de la loi.

Critique

Dès la publication du calendrier élec-

toral, Corneille Nangaa avait prévenu la nation sur la délicatesse du processus qui venait d'être lancé. Nous entamons un chemin critique, a-t-il prévenu. Chemin dont chacun des maillons revêt une importance stratégique. La moindre fausse note dans le respect des délais entraînerait des conséquences désastreuses.

Le Gouvernement, le Parlement et le Président n'ont droit à aucune excuse. La publication de la loi sur la répartition des sièges pour les élections législatives nationales et provinciales constitue une étape incontournable ouvrant la voie à la convocation du corps électoral.

Aussi invraisemblable que cela pourrait paraître pour certains, même le flottement d'un jour peut provoquer un véritable désastre dans l'application du calendrier électoral. Ce qui laisse logiquement supposer qu'aucune institution ne prendra pareil risque.

M. MIK

PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

Daniel Ngoyi Mulunda appelle à un consensus avant la tenue des élections

L'ex président de la CENI, Daniel Ngoyi Mulunda Nyanga, a, lundi 8 avril 2018, appelé la classe politique et la CENI, de s'entendre pour les élections qui se pointent, afin d'éviter ce qui peut arriver comme danger après les scrutins. Le président de l'Espace Démocratique pour la bonne Gouvernance, "EDG" en sigle, et fondateur de l'Ong PAREC, qui s'exprimait sur Télé 50 dans l'émission JMK TODAY du 8 avril dernier, ne mets pas en cause la machine à voter, mais ce qu'il veut et ce qui est aussi le vouloir de la majorité des Congolais, ce sont des élections libres, crédibles, transparentes et démocratiques pour que le pays ne tombe pas dans le chaos, a-t-il repris plusieurs fois.

L'intervention du docteur pasteur Ngoyi Mulunda a tourné plus autour des élections crédibles et consensuelles qu'est censé organiser notre pays, pour garantir la paix après les élections de décembre prochain. Pour en arriver là, il faut un consensus entre les Congolais autour d'une table.

L'homme de Dieu craint qu'on ait affaire à la tenue des élections qui

peuvent replonger le pays dans une nouvelle crise par, d'une part, l'accumulation des contestations et d'autre part, la création des groupes armés par ceux là qui ont toujours voulu profiter de nos divisions internes pour davantage piller nos richesses et nous laisser dans une pauvreté profonde. C'est notre pays et nous devons trouver des solutions à nos problèmes par nous-mêmes, a-t-il martelé, afin d'éviter que les occidentaux qui allument le feu, nous amènent leurs ONG sous prétextes des aides, dans le but de financer les milices qui pillent et tuent en connivence avec nos ennemis voisins.

Controverse autour de la machine à voter

Pour ce qui est de la machine à voter, le président de l'EDG ne la remet pas en cause, mais est favorable à un consensus qui peut nous amener à la tenue des bonnes élections incontestables. Caricaturant le rôle de la centrale électorale, pasteur Ngoyi Mulunda considère la CENI comme l'arbitre qui se trouve entre deux équipes, il ne peut

pas privilégier une équipe au détriment de l'autre. Ainsi, Ngoyi Mulunda espère bien voir la centrale électorale écouter les différents avis par rapport à l'utilisation de la machine à voter soutenant que même sans cette machine, la loi électorale a résolu le problème des bulletins à la pagination multiple avec l'usage du seuil électoral qui pousse les partis politiques à se regrouper en vue de réduire le nombre de candidats.

Le Consensus n'entraînerait pas un retard

Pour le fondateur de l'ONG PAREC, projet de démobilisation et achat des armes en 2010, il ne sert à rien d'organiser les élections dans la précipitation soupçonnant ceux qui nous poussent à tenir ces élections dans des conditions pareilles d'avoir des agendas cachés sur notre pays. Ainsi, le pasteur méthodiste Ngoyi Mulunda a proposé la tenue d'une table ronde de deux ou trois semaines afin de se mettre d'accord sur le processus électoral et son financement.

Lévi Mamvilako

La «Santé pour tous et partout en RDC, c'est possible dès aujourd'hui»



La santé pour tous et partout en République Démocratique du Congo, c'est possible dès aujourd'hui. C'est sur ce thème que la RDC a placé la célébration de la journée mondiale de la santé le samedi 7 avril dernier au village Santé érigé dans l'enceinte de l'Université protestante au Congo. Parmi les participants figuraient notamment les représentants des bailleurs de fonds qui se sont engagés à verser 15,3 millions de dollars (US \$) supplémentaires pour aider l'Organisation mondiale de la Santé à intervenir rapidement pour combattre les flambées épidémiques et les crises sanitaires humanitaires au moyen de son fonds de riposte d'urgence et le Fonds

de réserve OMS pour les situations d'urgence (CFE)

La cérémonie a connu la présence des invités de marque dont le Ministre de la Santé, Dr Oly Ilunga Kalenga, certains autres membres du Gouvernement dont le Ministre d'Etat chargé du Travail, les Ambassadeurs accrédités en RDC, le Représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouidé et les Représentants des organismes internationaux etc... «La santé pour tous et partout » est donc notre vision directrice, nous voulions à ce que tout le monde s'approprie de soins de santé correcte. Il n'y a pas de séparation de classes sociales en RDC», a déclaré le ministre de la Santé, avant de soutenir qu'il s'agit là

de l'ambition qui anime la campagne actuelle menée à l'échelle de l'Organisation mondiale de la santé pour aider les pays à s'orienter vers la couverture santé universelle. Le souci exprimé par Dr Oly est d'apporter une vie saine et agréable, signe d'un véritable progrès vers la couverture universelle de la santé. Il a reconnu que la moitié de la population congolaise n'a pas encore accès aux services de santé dont elle a besoin. Le discours du ministre a été suivi de la représentation d'une saynète explicitant les idées contenues dans les propos de circonstance du ministre de la santé par le groupe théâtral Salongo.

Plusieurs autres activités ont été organisées à l'occasion de cette journée dont le dépistage volontaire, la vaccination de routine gratuite, le don volontaire du sang, la sensibilisation et la vulgarisation du thème pour l'accès à la couverture Santé universelle avec une saynète jouée par un ballet culturel.

Une vingtaine de stands d'exposition installés pour la circonstance, parmi lesquels celui de l'OMS, de la Croix rouge, du PATH, de la DKT et du Sanru, ont été visités par le Ministre et les différents invités.

Murielle IpangaNdjamba

AÉROPORT INTERNATIONAL DE NDJILI :

Le Gouvernement a signé un accord de construction d'une aérogare dans 36 mois à l'aéroport de Ndjili



La société chinoise WIETC construira pour un montant de 364,9 millions de dollars une nouvelle aérogare à l'aéroport international de Ndjili et pour un délai contractuel de 36 mois à dater du premier paiement. Ce qui ressort du compte rendu de la 10ème réunion extraordinaire du conseil des ministres présidée par le chef de l'Etat, le président Joseph Kabila. L'objectif du gouvernement est de moderniser coûte que coûte cet aéroport qui a été ouvert à l'exploitation du trafic en 1956 avec des installations devenues dès lors obsolètes par la mise aux normes conséquentes des infrastructures aéroportuaires

de Kinshasa/ Ndjili.

Ce projet cofinancé par Exim Bank of Chine et l'Etat congolais découle d'un contrat entre la Régie des Voies Aériennes, RVA en sigle, et WEIHAI International Economic and Technical Cooperative (WIETC) pour la construction et l'équipement d'une nouvelle aérogare de l'aéroport international de Ndjili. Le gouvernement de la RDC en a fait une priorité. Cet aéroport est le plus important des aéroports internationaux de la RDC et occupe à lui tout seul 40% de toutes les activités de la RVA. Le marché a été régulièrement attribué à WIETC.

Michel DIGELUKA

RDC-ANGOLA : Signature pour la création d'un marché à la frontière Kwango-Lunda !

Le gouverneur ai de la province du Kwango M. Emery Kaputu et le vice-gouverneur angolais de la province de Lunda Norte, M. Lino Arquitecto Dos Santos ont signé un accord conjoint sur l'ouverture d'un marché frontalier, ce mercredi 11 avril 2018 à Shamaziamu, dans le territoire de Kahemba, province du Kwango.

Cette démarche entre dans le cadre du désenclavement et de la croissance économique du Kwango. Le processus amorcé vise à mettre en place un marché commun de même nature que celui de Lufu dans le Kongo central dont les retombées immenses ont impacté positivement le territoire de Songololo. Kinshasa a bénéficié de nombreux produits à bas prix partis de l'Angola.

La signature de cet accord intervient après une longue attente de la population kwangolaise, qui espère voir sa province décoller dans son développement. Selon notre source, c'est la finalisation d'une initiative de l'ex gouverneur Larousse Kabula dont le successeur a, au nom du principe de la continuité de l'Etat, poursuivi la vision.

Lévi Mamvilako

POUR LUTTER CONTRE LA HAUSSE DE LA CRIMINALITÉ URBAINE

Bientôt une opération "Likofi" bis

Depuis que les ONG des droits de l'homme et la communauté internationale ont battu une grande campagne jusqu'à obtenir des sanctions contre les chefs de police impliqués dans l'opération "Likofi" contre le phénomène "kuluna" à Kinshasa, le taux de criminalité a connu une hausse dans la capitale. Au bénéfice des mouvements migratoires avec l'arrivée des déplacés internes qui fuyant les conflits de tous ordres dans certaines provinces, qui fuyant la chute des activités économiques, la criminalité prend des proportions allant du vol avec menace de blesser par la machette (kuluna) à l'enlèvement des paisibles citoyens.

Des morts et blessés à la machette,

des enlèvements avec usage de la drogue dans des faux taxis se comptent par dizaine, voire plus, dans la ville, principalement dans les zones périphériques comme Mont Ngafula, Selembao, Ngaba, Makala, Kisenso, Kimbaseke, Masina, Bumbu...

Pour faire face à cette hausse vertigineuse de la criminalité dans la ville de Kinshasa et aussi dans d'autres provinces, le ministère de l'Intérieur et sécurité vient de valider une soixantaine de mesures sécuritaires en vue de réduire sensiblement le taux de criminalité dans les grandes villes du pays.

Ces mesures ont été adoptées mercredi 11 avril à Kinshasa à l'issue d'une séance de travail présidée par le vice Premier ministre, ministre de l'intérieur

et sécurité, Henry Mova Sakanyi et les services de sécurité ainsi que les gouverneurs des provinces de Kinshasa, André Kimbuta Nyango et du Haut Katanga Célestin Pande Kapopo. Le contenu de ces mesures n'a pas été dévoilé et on pense qu'il s'agirait d'actions de grande envergure, à la manière de l'opération "Likofi", une opération qui avait été applaudie par la population pour avoir permis de réduire sensiblement la criminalité dans certaines villes du pays (Kinshasa, Goma), mais critiquée par des ONG des droits de l'homme pour ouvrir la voie politique à certains pays occidentaux à prendre des sanctions contre la Rdc. Comme si la criminalité accrue dans le pays faisait leur affaire. **T.L.**

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU KONGO CENTRAL :

Une fermeture qui ne profite à personne

Rappel des Faits : Le 30 mars dernier, alors que le décor était planté pour la rentrée parlementaire à l'assemblée provinciale du Kongo Central, un groupe de personnes afflue avec des chansons et des instruments qui ne laissent aucun doute sur leurs intentions malveillantes. La police s'interpose et refuse à ce groupe de chahuteurs l'accès dans la salle. Des jets de pierre commencent, un sous officier est giflé, les voitures des députés provinciaux et des invités sont lapidées tout comme les vitres du bâtiment de l'assemblée. Le vice-premier ministre, ministre en charge de l'intérieur et sécurité, saisi de cette information et après examen, suspend les travaux de ladite assemblée qui n'avait même pas ouvert sa session en attendant de voir clair sur ce dossier.

Deux tendances s'observent depuis lors sur la mesure de fermeture de l'Assemblée provinciale. Pour les uns, le gouvernement central aurait été plus juste, plus équitable de suspendre aussi l'exécutif provincial. Pour cette première tendance, les incidents survenus à la séance inaugurale du 30 mars dernier sont la conséquence d'un conflit qui couve entre le gouvernement provincial et le parlement de cette province. Certaines indiscretions laissent même entendre qu'au cours de la session d'avril, une motion de méfiance contre le

gouverneur était en gestation. Donc par conséquence de l'existence de ces rapports conflictuels entre les deux institutions, il fallait suspendre et le parlement et le gouvernement. Cette position aurait permis d'étudier froidement ce conflit qui risque de miner la bonne marche de ces deux institutions et de ne se pencher pour aucune d'elles comme c'est le cas actuellement où cette opinion pense qu'en décidant de la fermeture de l'Assemblée provinciale, le gouvernement central a pris position pour l'exécutif provincial.

La deuxième opinion, pour sa part, croit que la décision de suspendre le parlement provincial arrive à point nommé surtout que le bilan de celui-ci est largement négatif. La population de la province du Kongo Central n'a bénéficié d'aucune action à grand impact provenant des initiatives de ce parlement pendant les dix ans que les députés actuels ont exercé comme représentants du peuple. Il faudra même, estiment ceux qui soutiennent cette option, que le parlement provincial soit fermé car les députés n'ont pas lutté pour améliorer les conditions de vie de la population meurtrie dans la misère : « Il faudra fermer cette assemblée et affecter l'argent des émoluments des députés provinciaux à l'aménagement des routes de desserte agricole. »

Contrairement à ces motions de dé-

fiance et de censure qui ont défenestré plusieurs gouverneurs dans plusieurs provinces du pays, il faut noter que le Kongo Central a plutôt été épargné. Ce qui fait qu'en dix ans de mandat, ces députés n'ont brandi aucune motion de défiance pour évincer un gouverneur en dénonciation de mégestion ou d'incapacité de satisfaire les besoins vitaux de la population. Les relations entre les deux institutions sont plutôt conviviales. Car, jusqu'à cette suspension, les deux institutions ont bien géré les choses qui pourraient mettre à mal ce bon voisinage.

Toutefois, quelque soit le niveau atteint par un quelconque conflit entre l'exécutif et le législatif de cette province, les images distillées à travers les réseaux sociaux n'honorent pas le Kongo central qui paraissait tranquille, calme, loin de toute agitation jusqu'à cet incident entre la police et les « kuluna » comme on appelle la colonne qui est venue tout casser à l'assemblée provinciale le 30 mars dernier. Plutôt que de s'en prendre de cette manière à l'Assemblée provinciale et à ses membres, on aurait mieux fait de recourir à l'arbre à palabres pour chercher à éteindre, comme dit la coutume kongo, ce feu qui a toujours couvé et qui éclate au grand jour. Pourvu que les enquêtes initiées par le ministère de l'intérieur ne nous contredisent pas.

Michel DIGELUKA

QUARTIER DES MARAIS À MATETE :**Habillé juste d'une serviette, un monsieur se retrouve tout nu devant sa famille après avoir évacué les eaux**

Dans l'une de nos précédentes livraisons, nous avons parlé du recueil de nouvelles publié par le Docteur Nzomvuama intitulé le bonheur dans les petites choses. Ce livre contient 10 nouvelles et nous avons choisi de nous attarder sur la 8ème qui s'intitule « la serviette ». C'est un récit d'un monsieur qui habite le quartier des marais dans la commune de Matete. Ce jour là, il est chez lui et une forte pluie tombe sur la ville de Kinshasa et le quartier qui est construit sur des marécages commence à se remplir d'eau. Les eaux remontent petit à petit dans les rues et les caniveaux se remplissent. Les parcelles aussi sont bientôt atteintes. Il faut vite arranger les meubles parce que les eaux pénètrent dans les maisons. Un des habitants d'une parcelle se trouve en famille cet après-midi là. C'est le seul mâle de la maison. Comme les eaux remontent très vite, il décide de sortir de sa maison pour créer une digue qui va chasser les eaux de la maison et de la parcelle vers les rigoles. Muni d'une pelle et vêtu uniquement d'une serviette à la taille, il s'affaire bientôt à creuser une petite digue et la minute d'après, il perce le mur de la parcelle pour libérer les eaux emprisonnées dans la parcelle. Travail très bien fait car les eaux coulent à grand flot vers la rue et la parcelle se libère petit à petit. Notre héros doit rentrer à la maison et c'est à ce moment que le scandale arrive. Pendant sa marche retour, un pan de sa serviette s'accroche à une branche de fleurs. Les voisins qui étaient en train de l'applaudir pour son exploit restent bouche bée. Ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire. La serviette s'est accrochée et elle est tombée. Pire encore, elle coule dans le flot d'eau vers la rue. Notre héros est tout nu devant ses deux filles. Il crie à sa femme de lui fournir un remplacement. Ce qu'elle fait. Elle lui envoie un pagne qui tombe dans l'eau et flotte lui aussi vers la rue suivant le flot des eaux.

Michel DIGELUKA

Quartier Kimbangu dans la commune de Kalamu : un hôtel rabat les prix des chambres à 3.000 FC le jour de son inauguration

L'avenue Monkoto au quartier Kimbangu a connu une atmosphère particulière le week-end du samedi 07 avril dernier avec l'inauguration d'un hôtel tout particulier. Afin d'attirer la clientèle, le propriétaire des lieux a arboré aux murs une grande affiche avec des inscriptions difficiles à ne pas voir : « Papa tika mwana asala mosala », soit en français « Papa, laisse l'enfant faire son travail ». Et pour rendre les lieux plus attrayants, le prix de la chambre est fixé à 3.000 Fc. seulement en lieu et place de 10.000 ou 15.000 Fc exigés ailleurs.

Ces deux attraits ont suscité une telle curiosité au point que tous les passants de l'avenue Elengesa ont voulu voir de plus près ce qui se passait et pour d'autres profiter de l'événement. Des bousculades en bousculades, la police qui a voulu connaître ce qui se passait a du intervenir et a demandé au propriétaire d'enlever le calicot et de l'exposer à l'intérieur de l'hôtel.

Ce tarif est très pratique pour une inauguration et susceptible d'attirer du monde dans une ville où faute d'affaires et de touris-

tes, les personnes qui fréquentent les hôtels et flats deviennent de moins en moins nombreux en dépit du boom immobilier dans le domaine hôtelier. Ainsi, sont plus présents dans des hôtels des Kinois qui préfèrent se créer un temps de repos seuls ou en compagnie.

Souzy MVULA ITAKALA, stagiaire

Bon Marché : Un conducteur abattu au volant de sa voiture sur l'avenue Kabasele Tshamala devant les installations de la Bralima

Il est 18 heures le 06 avril dernier lorsque sur l'avenue Kabasele Tshamala, ex-Flambeaux devant les installations de la société brassicole, Bralima, un véhicule en format Pick up surgit devant une voiture Toyota Vitz communément désignée à Kinshasa sous le vocable « ketch ». Il barre la route au conducteur de la voiture et peu à peu réussit à la stopper de force. Quatre individus fortement armés descendent de la Pick up, arrachent le sac d'argent que portaient les clients chinois. Avant de disparaître dans la nature, ils tirent à bout portant sur le conducteur de la voiture qui s'écroule sur place. Le corps inanimé du conducteur n'a été dégagé qu'une heure environ après le meurtre.

BUKASA NGOMBA, stagiaire

Un taxi motard tué chez lui la semaine dernière à Kimbwala

Le taxi motard Okito Didier, autrement appelé Wewa dans le langage kinois, a été abattu à son domicile au quartier Kimbwala dans la commune de Mont Ngafula par des individus non identifiés qui ont disparu dans la nature. Les faits se déroulent dans la semaine du 1er au 8 avril dernier. La police qui est à leur trousses se demande jusqu'à ce jour pourquoi un tel acte a-t-il été commis et privilégie la thèse d'un règlement de comptes. La population de cette partie de la capitale s'inquiète à propos de sa sécurité et appelle les autorités de la ville à plus de vigilance.

BONGO YEYE, Stagiaire

Pour avoir majoré le tarif de la course de 300 à 500 fc, une passagère rosse le receveur sur le tronçon Kintambo-DGI

Une dame d'une quarantaine d'années a dernièrement corrigé un receveur, vendeur de billets, sur le tronçon entre Kintambo magasin et le quartier Ozone. A la base de cet incident, le prix de la course. Habituellement fixé à 300 Fc, le receveur décide ce jour là de le ramener à 500 Fc. Les passagers refusent d'obtempérer à cette exigence. Le bus démarre néanmoins et en cours de route une dame demande de descendre aux environs du camp Tshatshi au niveau de l'arrêt triangle.

Une fois débarquée, au lieu de déboursier l'argent du billet, elle a plutôt tenu le receveur, l'a sorti hors du bus et lui a administré des coups de poings, des gifles pour le corriger de son insolence à l'égard des clients au moment des discussions sur le prix. Heureusement pour le receveur, la police a accouru et l'a dégagé de l'étreinte de la dame.

BONGO YEYE, Stagiaire

UNIQUE BALLON D'OR DE L'HISTOIRE DU FOOTBALL CONGOLAIS

Bwanga Tshimen : « Effectivement, nous étions partis avec des féticheurs à la coupe du monde '74 »

Je vais finir par m'aligner sur la croyance populaire qui soutient que les fétiches congolais perdent leur force mystique dès qu'ils traversent un cours d'eau. L'équipe nationale de la RDC qui avait participé à la phase finale de la coupe du monde 1974, et qui était repartie sans marquer le moindre but, avait été accompagnée par des féticheurs. Dont le nombre aurait avoisiné la quinzaine. Et pas n'importe lesquels selon le vice-capitaine de l'époque Bwanga Tshimen : « Effectivement, suite à un entretien avec le général Mobutu, les dirigeants du foot congolais et les présidents des grands clubs avaient carte blanche pour monter une sélection très puissante des féticheurs... ».

Ce qui n'était alors qu'une rumeur, comme ces innombrables bonnes blagues que raffolent les Congolais, est avérée : la science mystique congolaise avait été mise au service du prestige des Léopards. Tout serait parti du président de la République Mobutu Sese Seko. Aurait-il induit consciemment cette opération ou simplement accédé à une demande inattendue des dirigeants du football national ? « Juste avant la phase finale de la coupe du monde de 1974, une fois la qualification acquise, le président de la République a réuni les dirigeants de la Fécofa et des grands clubs de foot pour réfléchir sur les moyens de rendre possible une grosse performance des Léopards en Allemagne. Il est sorti de cette réunion, outre diverses dispositions pratiques, la décision de constituer un pool de féticheurs puissants pour accompagner l'équipe nationale. Les grands clubs ont alors prêté leurs féticheurs ».

Le « Oui, mais... » de l'entraîneur Blagoje Vidinic à propos des féticheurs

Alors que l'avis de Blagoje Vidinic, le sélectionneur de nationalité yougoslave, n'avait pas été sollicité, l'ancien défenseur international révèle la seule condition qu'il avait posée : « Vidinic avait tenu à préserver les joueurs d'une pratique qui ne lui semblait pas appropriée. Mais devant le fait accompli et la raison d'État, il exigea cependant que cela se fasse en dehors de l'équipe, sans la participation des joueurs aux différents rites. Nous avons pris le même avion avec ces féticheurs qui avaient été logés dans un autre hôtel. Bon, vous connaissez la suite (sourire malicieux)... »

Ce mondial avait révélé ainsi l'écart qu'il y avait entre le Zaïre de l'époque et les autres nations du football en termes de préparation psychologique mais également de la diététique : « Le DC 10 qui nous



Début : Tubilandu, Mwepu, Kibonge « Seigneur Gento », Ngoyi, Lobilo, Bwanga Tshimen, Mavuba « Sorcier », Mukombo, Kazadi « le gardien volant » **Accroupis :** Mbungu Tex, Kembo « le Kamikaze » ou « Monsieur But », Mana Mambuene « Kroubondo », Kidumu Raoul, Ndaye Mulamba Mutumbula, Mayanga Adelard « Goog Year », Kakoko Etepe « Dieu de ballon » | Photo d'archives

avait transportés était chargé d'une importante quantité d'aliments du pays : feuilles de manioc, m'fumbwa, bitekuteku, farine de manioc, du poisson fumé et salé... »

« Les Yougoslaves auraient pu marquer même 15 buts, mais ils avaient levé le pied »

Le score de 9-0 infligé aux Léopards par la sélection yougoslave restera comme le symbole d'une participation caractérisée par des initiatives folkloriques tout le long d'une préparation qui a manqué de sérieux et de professionnalisme. Pour expliquer cette déroute, la rumeur a livré plusieurs versions des faits : des séances mystiques avec des féticheurs qui se seraient éternisées, des ingérences dans le domaine technique car l'entraîneur yougoslave aurait été soupçonné de favoriser la sélection de son pays d'origine, une fronde pour des primes non versées... C'est cette dernière version que confirme le vice-capitaine : « C'est l'affaire des primes qui avait miné nos maigres chances face à une équipe qui avait même levé le pied... »

« C'est Jean Kembo qui avait mené la fronde concernant les primes »

Au cœur de ce mélodrame la prime de participation attribuée par la Fifa aux 16 sélections qualifiées : 750.000 dollars : « Le premier match contre l'Écosse, nous le perdons par 2-0 mais la presse nous plébiscite comme la meilleure équipe de cette première

journée. Entretemps, nous n'avons aucune nouvelle de cette prime qui devait nous être redistribuée. Ça murmure un peu dans le groupe mais on est loin d'une grogne. Très vite, le mouvement va prendre de l'ampleur sous l'impulsion de Jean Kembo. Dès qu'il s'agissait de l'argent, vous pouviez compter sur la détermination et l'entregent de ce joueur (Rires). Les discussions ont été très longues et nous sommes allés nous coucher vers 2 heures ou 3 heures du matin. Et puis, il fallait faire un peu de route pour arriver au stade. Ce n'était pas la meilleure façon de préparer ce deuxième match de poule. Face à ce qui était une des meilleures équipes européennes, je peux vous garantir que le score aurait pu être pire, mais les Yougoslaves avaient levé le pied, c'était flagrant ».

C'était la fin d'une époque, le terminus pour une génération et le début de désamour avec le Président-Fondateur : « Mobutu ne voulait plus entendre parler de nous et pour justifier le non-versement de la prime, il a évoqué la colère des militaires qui ne supportaient plus, selon lui, les cadeaux somptueux faits aux Léopards qui recevaient primes, maisons et roulaient carrosse ».

C'était aussi le clap de la fin pour le Ballon d'or Bwanga Tshimen qui décida, peu de temps après, de ranger à jamais les crampons et de quitter le pays pour la France où il a passé ses diplômes d'entraîneur. **Botowamungu Kalome (AEM)**

POLÉMIQUE AUTOUR DE LA MACHINE À VOTER

La Ceni sollicite l'arbitrage de Londres

A lors que les opposants dénoncent la machine à voter dans une démarche extrémiste, excluant d'envisager toute approche palliative, la Commission électorale nationale indépendante, elle, contre argumente et propose des remèdes. Comme cet appel lancé en direction du Royaume Uni en vue de dépêcher des experts auditer la machine à voter.

L'information est venue de John Murton, ambassadeur britannique en RDC après la rencontre entre lui, Harriett Baldwin, ministre britannique pour l'Afrique et Norbert Basengezi, vice-président de la CENI.

Le duel opposant la Ceni et une partie de la classe politique n'est pas sans rappeler l'anecdote biblique de Salomon des deux femmes se disputant un enfant.

Juste à titre de petit rappel, signalons que deux femmes libres partageaient une chambre commune. Une nuit, prise dans son sommeil, l'une d'elle a étouffé son enfant, lequel en est mort. Se réveillant et constatant le forfait, la tueuse involontaire substitue son macchabée au rejeton de sa compagne.

Au réveil, cette dernière proteste et

réclame son enfant. Personne n'arrive à départager les deux femmes. Le Roi intervient et soumet les deux antagonistes à un test de vérité. Il annonce que l'enfant sera découpé en deux et que chaque femme héritera d'une moitié.

La fausse mère se plaint immédiatement de la proposition. La vraie maman s'oppose catégoriquement et propose que l'on remette l'enfant vivant à son adversaire. Salomon n'a pas besoin d'un dessin pour comprendre à l'instant, qui est la vraie mère.

Déroutant

Ramenée à la scène politique, l'histoire des deux femmes comporte une terrible leçon de morale. Comme un enfant dans la vie d'une mère, la machine à voter est indispensable, crie la Ceni.

Alors que certains demandent de mettre à mort cet enfant accusé de « possession électorale démoniaque », la mère demande de donner une chance à l'enfant en le confiant à la contre expertise d'experts britanniques.

Si l'opposition politique extrémiste tient réellement et honnêtement aux élections, elle doit se réjouir de cette annonce et la soutenir fiévreusement. Pour autant que le patron de la centrale

électorale a déjà prévenu que sans machine à voter, les élections ne pourront pas avoir lieu avant juillet 2019.

Il sied de noter que la position de la Ceni reste cohérente concernant la question de la machine. C'est ainsi qu'elle s'était montrée complètement ouverte face à la proposition de la Cenco de soumettre celle-ci à une expertise crédible.

Nangaa avait dit aux évêques être disposé à faire subir à cet outil toute la contre expertise nécessaire pour en attester sa crédibilité. Mais, depuis cette annonce, les évêques se sont évaporés dans le silence absolu. N'ayant nullement été capables de trouver ou proposer des experts.

C'est à se demander ce que le monde veut au juste. Jusqu'à ce jour, aucun de ceux qui attaquent la machine à voter n'a proposé un débat de fond, même pas l'ambassadrice américaine Nikki Halley. Les gens se contentent de la pure subjectivité, de l'arbitraire dans l'argument, le tout à la limite de la superstition.

Comme dans l'antiquité biblique avec Salomon, les esprits avertis doivent arriver à décerner qui est la vraie mère du processus électoral entre l'opposition et la Ceni. **MAGG MIKOMBE**

AGITATION AUTOUR DU PROCESSUS ÉLECTORAL

La Monusco débout l'opposition

Jusqu'au bout, les opposants politiques congolais, la Conférence épiscopale nationale du Congo, Cenco en sigle, et le Comité des Laïcs Chrétiens, un mouvement citoyen issu des entrailles de l'archevêché de Kinshasa, auront tenté d'entraîner la mission onusienne à soutenir leur fronde contre la machine à voter.

Les premières tentatives ayant, les unes après les autres, buté contre le roc, les animateurs de la croisade ont essayé, dans un ultime baroud, de rebondir à la faveur de la réaction de la commission électorale de la République de Corée du Sud.

Cette dernière a annoncé qu'elle

n'apportera aucun soutien officiel à la Ceni, ni de garantie quant à l'utilisation de la machine à voter.

A tous ceux qui s'ingénient à l'entraîner dans l'actuel bourbier des réactions et contre réactions, la Monusco répond sans équivoque : « Une fois encore, la Résolution 2409, qui confirme les résolutions précédentes, nous demande d'apporter un appui technique et un soutien logistique à la CENI pour l'organisation des élections. L'appui technique signifie que nos experts peuvent transmettre à la Commission électorale nationale indépendante des remarques sur le fonctionnement des machines [à voter] et on veut aussi s'assurer auprès de notre partenaire que si

jamais les machines venaient à connaître des dysfonctionnements, cela ne perturbera pas le processus électoral de façon plus globale. Mais notre rôle, une fois encore, est celui d'une assistance technique et d'un soutien logistique et non un rôle de validation et de certification ».

Ce recadrage musclé est intervenu le mercredi 11 avril à la faveur du point de presse hebdomadaire de la mission onusienne. C'est Florence Marshall, porte-parole de cette mission, qui a ainsi tenu le crachoir.

Une gifle contre tous ceux qui s'occupent en ce moment à tisser la toile de la conspiration contre la machine à voter. **MIK**